



## **VULVO-VAGINITE CANDIDOSIQUE RECIDIVANTE**

Pr Mahtab Samimi, Pr Gaëlle Quereux et Dr Sandra Ly pour le Groupe MAG (Maladies Ano-Génitales) de la Société Française de Dermatologie

Votre dermatologue a diagnostiqué une vulvo-vaginite candidosique récidivante : cette affection peut toucher jusqu'à 10% des femmes. Elle est liée à une infection chronique ou récidivante à un champignon de l'espèce *Candida*.

La vulvo-vaginite candidosique récidivante comporte des épisodes répétés de **démangeaisons**, **douleurs**, **brûlures**, **fissures**, **gonflement**, évoluant depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Les épisodes sont souvent cycliques, parfois rythmés par les règles ou déclenchés par les rapports sexuels. En fonction des femmes, les signes visibles au niveau de la vulve peuvent être très discrets (rougeurs ou simple coloration rosée).

Il existe parfois des **facteurs favorisants** de la vulvo-vaginite candidosique récidivante (excès d'hygiène, prise d'antibiotiques, un diabète, une sécheresse vulvaire, la grossesse ou la ménopause, l'incontinence urinaire), mais parfois aucun facteur favorisant évident n'est retrouvé. Il ne s'agit pas d'une maladie sexuellement transmissible. Il n'est donc pas nécessaire de tester ni de traiter votre partenaire.

Le diagnostic nécessite des **prélèvements locaux** au laboratoire, réalisés dans de bonnes conditions : **le matin, sans d'être lavée depuis la veille, prélèvements au niveau de la vulve et du vagin, pendant une « crise** ». Parfois, les prélèvements peuvent rester négatifs, ce qui n'empêche pas de faire le traitement de la vulvo-vaginite candidosique. Parfois, les prélèvements peuvent montrer la présence d'une bactérie (**co-infection mixte**) : dans ce cas, un traitement antibiotique de courte durée sera associé.

Le traitement de la vulvo-vaginite candidosique consiste à prendre des médicaments antichampignons par voie orale de manière prolongée, pendant une période d'au moins 3 à 6 mois. Il s'agit habituellement du fluconazole, dont les protocoles d'administration sont variables, généralement il vous sera prescrit une prise par semaine. Le médicament doit donc être pris de façon répétée et poursuivi longtemps, même lorsque les signes de vulvo-vaginite candidosique récidivante ont disparu. Selon les situations, un traitement local (crèmes ou ovules) peut être proposé en accompagnement ou en alternative au fluconazole par voie orale.

Vous pourrez y associer les **mesures habituelles** : éviter l'excès d'hygiène vulvaire ; jamais de douche vaginale ; toilette intime une fois par jour sous la douche avec un savon dermatologique ou un gel intime « à usage quotidien » ; faire la toilette vulvaire « à la main » (sans utiliser de gant de toilette) ; pas de lingettes intimes ni de parfums intimes.

En cas de douleurs pendant les rapports, un **lubrifiant hydratant peut être utile, qu'il** est aussi possible d'appliquer au quotidien, en crème ou ovule, en cas de sécheresse. Chez la femme ménopausée, des **oestrogènes locaux** (en crèmes ou en ovules) pourront être utilisés, en l'absence de contre-indications.